

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 05165

Numéro SIREN : 803 346 626

Nom ou dénomination : HOLDING DES PRINCES

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2022 sous le numéro de dépôt 39113

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise SAS HOLDING DES PRINCESNéant ☐Adresse de l'entreprise 31 BLD GUVION SAINT CYR75017 PARISNuméro SIRET * 8 0 3 3 4 6 6 2 6 0 0 0 2 8**39113.**Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

						Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8			Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 7		
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028		030						
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044		048						
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052						
	Marchandises *		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070						
		Autres * (3)	072	1 134	074		1 134		650		
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	277 588	086		277 588		272 855		
	Charges constatées d'avance *		092		094						
	Total II		096	278 722	098		278 722		273 505		
	Total général (I+II)		110	278 722	112		278 722		273 505		
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 000		1 000		
	Ecart de réévaluation				124						
	Réserve légale				126		100		100		
	Réserves réglementées*				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131						
	Report à nouveau				134		76 568		41 560		
	Résultat de l'exercice				136		(4 350)		35 008		
	Provisions réglementées				140						
	Total I				142		73 318		77 668		
	Provisions pour risques et charges				154		20 000		20 000		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		4 344		4 122		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	125 600	172	181 060	171 715		
	Produits constatés d'avance				174						
	Total III				176		185 404		175 837		
	Total général (I + II + III)				180		278 722		273 505		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
A. - RÉSULTAT COMPTABLE		SAS HOLDING DES PRINCES		3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210				
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
		biens						
		services *	217	218		150 000		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues	Copie certifiée conforme		226				
	Autres produits			230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232				150 000	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
Variation de stock (marchandises) *				236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242		3 388 103 058		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 615)		244		615 128		
Rémunérations du personnel *				250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252				
Dotations aux amortissements *				254				
Dotations aux provisions				256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)		264		4 003		103 186		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		(4 003)		46 814		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280				0		
	Produits exceptionnels (IV)	290						
	Charges financières (V)	294				1 324		
	Charges exceptionnelles	300		347		3 548		
	Impôts sur les bénéfices *	306				6 934		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310		(4 350)		35 008	
	B - RÉSULTAT FISCAL		312		314		4 350	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318						
	Provisions non déductibles *	322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Déductions	342						
Entrep. nouvelles (44, sexies)	986		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138				
Reprise d'entrep. en difficulté (44, septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	990				
Divers ZFA (44 quaterdecies)	345		Crédance due au report en arrière du déficit	346				
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655				350			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352		354		4 350		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		370		372		4 350		

SAS HOLDING DES PRINCES
31 BLD GOUVION SAINT CYR
75017 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

RFG COMPTA
17 RUE DE LA LIBERATION

78350 JOUY EN JOSAS
01 45 38 99 56

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 278 722.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 4 349.75- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

Néant

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	20 000				20 000
TOTAL	20 000				20 000
TOTAL GENERAL	20 000				20 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 134	1 134	
TOTAL	1 134	1 134	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 344	4 344		
Groupe et associés	125 600	125 600		
Autres dettes	55 460	55 460		
TOTAL	185 404	185 404		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	50 960
Total	50 960

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance



HOLDING DES PRINCES
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 Boulevard Gouvion St-Cyr – 75017 PARIS
RCS PARIS 803 346 626

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2018

Monsieur François BINSARD, associé unique et Président de la société HOLDING DES PRINCES, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Chiffre d'Affaires	/	150 000.00
Résultat d'Exploitation	- 4 002.75	46 814.00
Résultat Financier	/	- 1 323.80
Résultat Exceptionnel	- 347.00	- 3 548.00
Résultat Net	- 4 349.75	35 008.20

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de clôture du dernier exercice, il est à noter le transfert du siège social le 06 Juillet 2018 au 31 Boulevard Gouvion St-Cyr – 75017 PARIS.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants : Projets de développement.

V

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0,00 euros contre 150 000,00 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 387,75 euros contre 103 058,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 615,00 euros contre 128,00 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 0,00 personnes comme à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -4 002,75 euros contre 46 814,00 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 0,00 euros (-1 323,80 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -4 002,75 euros contre 45 490,20 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de -347,00 euros contre -3 548,00 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés nul contre 6 934,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de -4 349,75 euros contre un bénéfice de 35 008,20 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 278 722,47 euros contre 273 504,95 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de -4 349,75 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Perte de l'exercice :	- 4 349,75 euros
Report à nouveau antérieur :	76 568,22 euros
Solde	72 218,47 euros

VS

Au compte "report à nouveau"
S'élevant ainsi à 72 218,47 euros

72 218,47 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 73 318,47 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à PARIS
Le 29 Mai 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line extending to the right.

HOLDING DES PRINCES
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 Boulevard Gouvion St-Cyr – 75017 PARIS
RCS PARIS 803 346 626

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 24 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le 24 Juin à 18 h 00,

Monsieur François BINSARD, demeurant 20 rue des Princes - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, Associé unique de la société HOLDING DES PRINCES,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur François BINSARD, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à - 4 349,75 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-4 349,75 euros
Report à nouveau antérieur :	76 568,22 euros
Solde	72 218,47 euros
Au compte "report à nouveau"	72 218,47 euros
S'élevant ainsi à 72 218,47 euros	

f)

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

François BINSARD

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
04 Rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE Cedex

Paris, le 06 Septembre 2022

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le dépôt des comptes de la Société HOLDING DES PRINCES pour les exercices clos les **31 /12 /2018, 31/12/2019 et 31/12/2020.**

Je vous joins à cet effet un chèque de **136.02 Euros** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Je vous remercie de bien vouloir **établir la facture au nom de la Société SRI, 03 rue du Loing – 75014 PARIS.**

Il convient également de **retourner les récépissés des dépôts de la société HOLDING DES PRINCES à la société SRI, 03 Rue du Loing – 75014 PARIS.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Marie HONART

PJ

Siège social : 03 Rue du Loing - 75014 PARIS

Bureaux : 45- 47 Rue d'Alésia - 75014 PARIS

sri.jmhonart@wanadoo.fr

TEL. : 01.45.38.99.56 FAX : 01.45.38.70.72

SARL au capital de 10 671.43 Euros

SIRET 552 091 142 00042 - APE 7022 Z

N° INTRACOMMUNAUTAIRE FR 87 552 091 142